



Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 22 janvier 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Étude : Comprendre les différences régionales dans les heures de travail, 2004 2

Les travailleurs des Prairies, de même que ceux de l'Ontario, ont travaillé un plus grand nombre d'heures en moyenne en 2004 que leurs homologues des autres régions du Canada, selon une nouvelle étude axée sur les différences régionales dans les heures de travail.

Ventes intérieures de produits pétroliers raffinés, novembre 2006 5

Stocks de viande de volaille congelée, 1er janvier 2007 6

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, décembre 2006 6

Production et écoulement des produits du tabac, décembre 2006 6

Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, février à juin 2006 7

Nouveaux produits



Communiqués

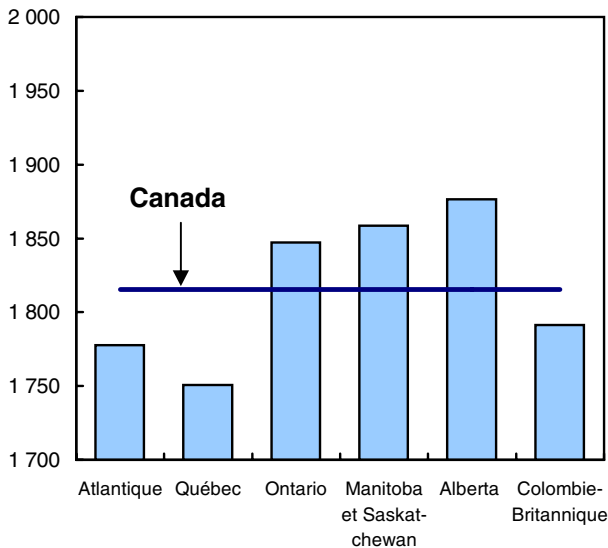
Étude : Comprendre les différences régionales dans les heures de travail

2004

Les travailleurs des Prairies, de même que ceux de l'Ontario, ont travaillé un plus grand nombre d'heures en moyenne en 2004 que leurs homologues des autres régions du Canada, selon une nouvelle étude axée sur les différences régionales dans les heures de travail.

Heures annuelles moyennes par travailleur

En heures



L'étude, qui est fondée sur des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 2004, fait ressortir des différences marquées dans les tendances en matière d'heures de travail d'une région canadienne à l'autre. L'étude portait sur un échantillon d'environ 19 500 travailleurs du groupe d'âge le plus actif de 25 à 54 ans.

Les travailleurs de l'Alberta ont travaillé en moyenne 1 880 heures par année, soit le nombre le plus élevé d'heures travaillées au pays. Cela correspond à 36 heures de travail par semaine pour un travailleur à temps plein toute l'année.

Leurs homologues de la région du Manitoba et de la Saskatchewan suivaient de près, ayant travaillé en

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur le document de recherche «Comprendre les différences régionales dans les heures de travail», qui paraît aujourd'hui.

Cette étude repose sur des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et vise à examiner les différences dans les heures habituellement travaillées par les travailleurs dans six régions du Canada, soit la région de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Les provinces de l'Atlantique, de même que le Manitoba et la Saskatchewan, ont été regroupées pour produire des échantillons de taille raisonnable. L'étude est axée sur un échantillon d'environ 19 500 travailleurs rémunérés qui ont travaillé à au moins une occasion en 2004.

Le nombre d'heures par travailleur peut être défini comme le nombre moyen d'heures travaillées au cours d'une année par tous les travailleurs de 25 à 54 ans. Le concept des heures habituelles a trait aux heures habituellement travaillées dans tous les emplois et comprend les congés de maladie, les vacances ou les périodes creuses.

Veillez noter que la mesure des heures de travail annuelles dans cette étude diffère de celle utilisée aux fins de la production des estimations de la productivité du travail à Statistique Canada; cette étude utilise les heures habituellement travaillées, alors que les estimations de la productivité sont basées sur les heures effectivement travaillées.

moyenne 1 860 heures, suivis de ceux de l'Ontario, lesquels ont travaillé en moyenne 1 850 heures.

Par contre, les travailleurs de la Colombie-Britannique ont travaillé en moyenne 1 790 heures. Ceux de la région de l'Atlantique en ont travaillé 1 780, tandis que ceux du Québec ont déclaré le nombre le plus faible d'heures, soit 1 750.

Dans ce groupe d'âge, les différences régionales dans les heures de travail étaient plus importantes chez les travailleurs de sexe masculin. Les hommes de la région du Manitoba et de la Saskatchewan ont déclaré 2 080 heures, tandis que leurs homologues de l'Alberta travaillaient 2 060 heures. Les hommes du Québec ont travaillé en moyenne 1 900 heures, soit le nombre le plus faible.

L'étude a porté sur le groupe des 25 à 54 ans parce que ces personnes participent habituellement davantage au marché du travail et sont peut-être plus susceptibles d'avoir des préférences semblables en matière de temps de travail.

Alors que les différences dans les heures de travail entre le Canada et les autres pays ont fait l'objet de nombreuses recherches, cette étude démontre que les heures de travail peuvent également varier fortement à l'intérieur d'un pays.

La distribution des heures de travail annuelles est fort différente d'une région à l'autre

Pour mieux comprendre les différences régionales, les heures de travail ont été divisées en quatre groupes.

Les personnes travaillant moins de 1 500 heures ont été considérées comme ayant un «horaire à temps réduit». Celles qui travaillaient de 1 500 à 1 900 heures ont été considérées comme ayant un «horaire à temps plein toute l'année moins chargé», soit l'équivalent de 29 à 37 semaines sur 52 semaines. Les personnes faisant de 1 900 à 2 300 heures ont été considérées comme ayant un «horaire normal à temps plein toute l'année». Quant aux personnes faisant plus de 2 300 heures, elles ont été considérées comme ayant un «horaire comportant de longues heures».

L'étude a permis de déterminer que la distribution des travailleurs entre ces quatre groupes variait considérablement d'une région à l'autre.

Distribution en pourcentage des travailleurs selon les catégories d'heures de travail annuelles

	Horaire à temps réduit	Horaire à temps plein toute l'année moins chargé	Horaire normal à temps plein toute l'année	Horaire comportant de longues heures
	%			
Atlantique	26,3	16,5	45,9	11,0
Québec	22,8	27,6	43,7	6,0
Ontario	18,7	15,9	57,0	8,4
Manitoba et Saskatchewan	21,6	16,0	50,5	11,9
Alberta	21,1	15,1	51,1	12,5
Colombie-Britannique	24,9	17,8	47,8	9,6

Note: Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Les heures de travail étaient relativement élevées en Ontario parce qu'une proportion importante des travailleurs avaient un horaire normal à temps plein toute l'année dans cette province. On estime que 57 % de tous les travailleurs, et plus des deux tiers des travailleurs de sexe masculin, avaient un horaire normal à temps plein toute l'année (de 1 900 à 2 300 heures).

Par contre, seulement 44 % des travailleurs avaient un horaire normal à temps plein toute l'année au Québec.

Dans cette province, près de 28 % des travailleurs avaient plutôt un horaire à temps plein toute l'année moins chargé (de 1 500 à 1 900 heures), ce qui est nettement supérieur à la proportion d'environ 16 % enregistrée dans les autres régions du pays.

Par ailleurs, l'horaire comportant de longues heures, soit plus de 2 300 heures par année, était relativement moins courant au Québec, particulièrement chez les femmes. Moins de 3 % des femmes de 25 à 54 ans ont

travaillé plus de 2 300 heures en 2004, soit la moitié de la proportion enregistrée chez les femmes en Ontario.

En fait, l'Alberta et la région du Manitoba et de la Saskatchewan ont indiqué le pourcentage le plus élevé d'employés (12 %) travaillant plus de 2 300 heures, ce qui explique pourquoi les heures étaient relativement plus longues dans les Prairies.

Dans la région de l'Atlantique et en Colombie-Britannique, le plus faible nombre d'heures de travail s'explique principalement par une plus grande part de travailleurs ayant un horaire à temps réduit.

Par exemple, plus du quart (26 %) des travailleurs de l'Atlantique faisaient moins de 1 500 heures pendant une année de travail à temps réduit. Dans cette région, près d'un homme sur cinq avait ce type d'horaire, comparativement à des proportions variant entre 11 % et 15 % dans les autres régions.

Ces différences régionales ne s'expliquent pas facilement

L'étude examine les hypothèses qui pourraient expliquer ces différences régionales dans les heures de travail. Elle porte sur deux ensembles de facteurs, soit ceux qui peuvent être facilement mesurés dans les enquêtes-ménages et ceux qui ne le peuvent pas.

Les facteurs qui peuvent être facilement mesurés dans les enquêtes-ménages comprennent les différences dans les taux de syndicalisation, la structure industrielle (les types d'industries que l'on retrouve dans les régions), les caractéristiques des emplois (telles que la taille de l'entreprise et les responsabilités de gestion) et les facteurs démographiques (l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, la situation familiale et l'expérience de travail).

Parmi eux, les différences dans la structure industrielle et les caractéristiques des emplois sont dans une large mesure à l'origine des différences régionales dans la proportion de travailleurs ayant un horaire à temps réduit, ainsi que d'un tiers à deux tiers des différences dans la proportion de travailleurs ayant un horaire normal à temps plein toute l'année.

Toutefois, elles n'expliquent que dans une faible mesure les différences régionales dans la proportion de travailleurs ayant un horaire comportant de longues heures. Elles n'expliquent pas non plus pourquoi le Québec compte une proportion beaucoup plus grande de travailleurs ayant un horaire à temps plein toute l'année moins chargé.

Cela laisse supposer que certaines des différences dans les heures de travail d'une région à l'autre, y compris les différences importantes entre l'Ontario et le Québec, sont attribuables à d'autres facteurs.

Même s'ils ne peuvent être évalués au moyen des données d'enquête existantes, ces facteurs pourraient

comprendre les différences dans les conditions du marché du travail local, les incitatifs fiscaux, les réglementations liées au marché du travail et les préférences.

Le document de recherche «Comprendre les différences régionales dans les heures de travail», qui fait partie de *Direction des études analytiques* (11F0019MIF2007293, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

D'autres études de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail peuvent être consultées à la page *Mise à jour des études analytiques* (11-015-XIF, gratuit) de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Sébastien LaRoche-Côté au 613-951-0803, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

Ventes intérieures de produits pétroliers raffinés

Novembre 2006 (données provisoires)

Les ventes de produits pétroliers raffinés ont diminué dans quatre des sept principaux groupes de produits en novembre 2006 par rapport à novembre 2005.

Les ventes totales se sont élevées à 8 448 900 mètres cubes, en baisse de 324 700 mètres cubes, ou de 3,7 %, par rapport au même mois l'année précédente. (Un mètre cube correspond à 6,3 barils.)

Les ventes de carburéacteur pour turboréacteurs ont enregistré la plus forte diminution, en baisse de 377 900 mètres cubes, ou de 43,3 %, par rapport à l'année précédente. Des reculs ont également été enregistrés dans le cas du mazout lourd et léger ainsi que dans la catégorie des autres produits.

Les ventes d'essence à moteur ont augmenté de 37 600 mètres cubes, en hausse de 1,1 % par rapport à l'année précédente. Les ventes de carburant diesel ont grimpé de 6,4 %, ou de 142 100 mètres cubes.

Les ventes d'essence à moteur des trois catégories ont progressé en novembre 2006, les hausses les plus élevées étant survenues dans la catégorie super (+7,5 %), suivie de la catégorie intermédiaire (+6,8 %) et de la catégorie ordinaire sans plomb (+0,5 %).

Pour la période allant de janvier à novembre, les ventes de pétrole raffiné à la fin novembre ont atteint 91 775 900 mètres cubes, en baisse de 1,4 % par rapport à la même période en 2005.

Dans l'ensemble, les ventes ont chuté dans quatre des sept principaux groupes de produits. Les ventes de mazout lourd ont affiché la plus forte diminution, ayant perdu 21,6 % ou 1 581 900 mètres cubes. Les ventes de mazout léger ont fléchi de 398 700 mètres cubes, ou de 9,9 %, tandis que celles de carburant diesel ont progressé de 0,7 %, ou de 180 100 mètres cubes.

Nota : Les données provisoires portant sur les ventes intérieures de produits pétroliers raffinés ne sont plus stockées dans CANSIM.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2150.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Ventes de produits pétroliers raffinés

	Novembre 2005 ^r	Novembre 2006 ^p	Novembre 2005 à novembre 2006 variation en %
en milliers de mètres cubes			
Total, tous les produits	8 773,6	8 448,9	-3,7
Essence à moteur	3 347,1	3 384,7	1,1
Carburant diesel	2 210,2	2 352,3	6,4
Mazouts légers	417,5	391,0	-6,4
Mazouts lourds	844,6	629,2	-25,5
Carburéacteurs pour turboréacteurs	871,9	494,0	-43,3
Charges pétrochimiques ¹	175,4	386,8	120,5
Tous les autres produits raffinés	906,8	810,9	-10,6

	Janvier à novembre 2005 ^r	Janvier à novembre 2006 ^p	Janvier-novembre 2005 à janvier-novembre 2006 variation en %
en milliers de mètres cubes			
Total, tous les produits	93 072,5	91 775,9	-1,4
Essence à moteur	37 441,2	37 464,6	0,1
Carburant diesel	24 191,5	24 371,6	0,7
Mazouts légers	4 006,9	3 608,2	-9,9
Mazouts lourds	7 315,7	5 733,8	-21,6
Carburéacteurs pour turboréacteurs	6 357,2	6 221,9	-2,1
Charges pétrochimiques ¹	3 615,2	4 266,7	18,0
Tous les autres produits raffinés	10 144,9	10 111,7	-0,3

^r révisé

^p provisoire

1. Matières produites par les raffineries et utilisées par l'industrie pétrochimique dans la fabrication des produits chimiques, du caoutchouc synthétique et d'une variété de plastiques.

Stocks de viande de volaille congelée

1^{er} janvier 2007 (données provisoires)

Les stocks de viande de volaille congelée au 1^{er} janvier étaient de 45 986 tonnes métriques, en baisse de 19,1 % par rapport à l'année dernière.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 003-0023 et 003-0024.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3425.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Debbie Dupuis au 613-951-2553 (debbie.dupuis@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs

Décembre 2006 (données provisoires)

En décembre, les décollages et les atterrissages aux 42 aéroports canadiens avec tours de contrôle de la circulation aérienne de NAV CANADA ont augmenté de 10,8 % comparativement à décembre 2005. Il s'agit d'une septième croissance consécutive des taux de variation d'une année à l'autre des mouvements mensuels.

Les décollages et les atterrissages ont atteint 312 789 mouvements en décembre par rapport au niveau atteint en décembre 2005 (282 289 mouvements). Presque 80 % des aéroports ont enregistré des progressions des mouvements d'aéronefs. Les changements ont varié entre une hausse de 101,4 % pour Winnipeg/St. Andrews et une baisse de 29,5 % pour Sault Ste. Marie.

Le numéro de décembre 2006 de *Statistiques relatives aux mouvements des aéronefs*, vol. 5, n° 12 (51F0001PWF, TP1496, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Les statistiques provisoires pour les 56 aéroports canadiens dotés de stations d'information de vol de NAV CANADA sont aussi offertes pour décembre.

Données stockées dans CANSIM : tableau 401-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2715.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au 613-951-0141 (aviationstatistics@statcan.ca), Division des transports. Télécopieur : 613-951-0010. ■

Production et écoulement des produits du tabac

Décembre 2006

Le nombre total de cigarettes vendues en décembre par les fabricants canadiens a augmenté de 0,4 % par rapport à novembre pour s'établir à 1,6 milliard de cigarettes, en baisse de 52,6 % par rapport à décembre 2005.

La production de cigarettes a diminué de 47,1 % en décembre par rapport à novembre pour atteindre 1,1 milliard de cigarettes, en baisse de 58,5 % comparativement à décembre 2005.

En décembre, le niveau des stocks de fermeture a été de 1,5 milliard de cigarettes, en baisse de 27,7 % par rapport à novembre et de 61,6 % par rapport à décembre 2005.

Données stockées dans CANSIM : tableau 303-0062.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2142.

Le numéro de décembre 2006 de *Production et écoulement des produits du tabac*, vol. 35, n° 12 (32-022-XWF, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (manufact@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada

Février à juin 2006

Les données du premier cycle de 2006 de l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESTUC) sont maintenant offertes.

L'ESUTC, menée par Statistique Canada depuis 1999 pour le compte de Santé Canada, fournit des données à jour, fiables et continues sur l'usage du tabac et des questions connexes. L'objectif premier de l'enquête est de suivre les changements de statut de fumeur et les quantités fumées, surtout chez les jeunes de 15 à 24 ans, qui sont le plus à risque de commencer à fumer. Ce fichier comprend les données recueillies de février à juin 2006 auprès d'environ 10 000 personnes.

Les données de février à juin 2006 sont maintenant offertes dans le fichier de microdonnées à grande diffusion intitulé *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada : fichier de microdonnées*

(82M0020XCB, 2 140 \$) qui est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4440.

Pour obtenir des renseignements concernant le fichier de microdonnées à grande diffusion ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-3321 ou composez sans frais le 1-800-461-9050 (des@statcan.ca), Division des enquêtes spéciales. Télécopieur : 613-951-4527.

Pour obtenir des renseignements au sujet des résultats de l'enquête, communiquez avec Renée Bergeron au 613-957-2988 (renee_bergeron@hc-sc.gc.ca), Relations avec les médias ou consultez le site Web du Programme de la lutte au tabagisme (http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/index_f.html), Santé Canada. ■

Nouveaux produits

Direction des études analytiques : documents de recherche : «Comprendre les différences régionales dans les heures de travail», n° 293
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2007293
(gratuit).

Production et écoulement des produits du tabac, décembre 2006, vol. 35, n° 12
Numéro au catalogue : 32-022-XWF
(gratuit).

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, mensuel, décembre 2006, vol. 5, n° 12
Numéro au catalogue : 51F0001PWF
(gratuit).

Commerce de gros, novembre 2006, vol. 69, n° 11
Numéro au catalogue : 63-008-XWF
(gratuit).

Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada - Fichier de microdonnées, février à juin 2006
Numéro au catalogue : 82M0020XCB (2 140\$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**


Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-Xif (janvier 2007) 11-010-150-00000001



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Heure d'été déclinée à 8 h 30

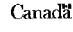

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail et les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les télécommunications à court terme 10
- Aides en formes pécuniaires, septembre 1996 et les 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.